

- M A N D R E V I L L A R S -

Pôle de Convivialité, Rue des Chenevières
Mandrevillars 70400 - FRANCE - Haute Saône

31^{ème} Marche Populaire Internationale

Dimanche 12 mai 2024

Parcours de 5, 10 et 20 km



« L'essentiel
n'est pas de gagner,
mais de marcher ! »

Mandrevillars Animation

Partenaires de la FFSP :



Membre de la FFSP n°F0629 - Visa FFSP 2024.70.15.E

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

facebook.com/ivv.france

Agrément ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté n°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée : Pôle de convivialité, rue des Chenevières - 70400 Mandrevillars, Haute-Saône France.
Latitude : 47.616667 Longitude : 6.783333
- Horaires : Parcours 20 km : Départ de 7h à 13h
Parcours 10 km : Départ de 7h à 14h
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours : 5, 10 et 20 km sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants gratuits jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions : Avant le 30 avril 2024 pour les groupes. Sur place pour les individuels.
- Inscriptions : Mme BONJOUR Dominique
7 rue du Lavoir
70400 Mandrevillars
Téléphone : 03.84.46.32.31
- Mme REMETTER Françoise
5 rue du Berger
70400 Mandrevillars
06.61.30.64.96
- Récompenses : Aux groupes de plus de 12 participants et aux participants les plus âgés : Hommes et Dames.
- Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent être tenus en laisse.
- Secourisme : Premiers secours : mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

